



Traité Guittin

Michna 4 - Chapitre 3

שלשה דברים אמר רבי אלעזר בן פרטה לפני חכמים, וק"מו את דבריו: על עיר שהקיפה כרכום, ועל הספינה המיטרפת בים, ועל היוצא לידי שנ בחזקת ק"מין. אבל עיר שכבהה כרכום, וספינה שאבדה בים, והיוצא לירג נותני עליהן חומרិח'ים, וחומרិח' מותים: בת ישראל לכוהן, ובת כוהן לישראל לא תאכל בתרומה.

Rabbi El'azar ben Parta a déclaré trois choses devant les Sages et ils ont confirmé ses paroles : au sujet des habitants d'une ville assiégée et cernée par une troupe, des passagers d'un bateau en proie à une tempête en mer, d'un individu que l'on amène au jugement, ils restent dans la présomption d'être encore en vie. Mais au sujet des habitants d'une ville que la troupe des assiégeants a conquise, des passagers d'un bateau qui s'est perdu en mer, de l'individu amené au lieu d'exécution, on applique les lois les plus rigoureuses des vivants et les lois les plus rigoureuses des morts. Une fille d'Israël mariée à un Cohen et une fille de Cohen mariée à un Juif ordinaire ne doivent pas manger le prélèvement.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions